

Il est indispensable qu'il soit positif.

Ici, dans notre exemple: $75 - 30 = 45$

Un bon fonds de roulement doit permettre à l'association de renouveler ses immobilisations, de financer des décalages entre les encaissements et les paiements (les charges sont généralement quotidiennes alors que le règlement d'une subvention peut intervenir après plusieurs mois), et aussi faire face à des imprévus.

Le ratio de liquidité générale

$$\text{Ratio de liquidité générale} = \frac{\text{créances} + \text{trésorerie (actif circulant)}}{\text{dettes à court terme}}$$

Il est indispensable qu'il soit supérieur à 1.

Ici: $70 (55+15) / 25 = 2,8$

C'est un bon ratio qui permet d'éviter les risques en finançant à moyen terme ses dettes.

Le **ratio de liquidité immédiate** permet de mesurer si l'association peut honorer immédiatement ses dettes avec ses fonds disponibles en banque.

$$\text{Ratio de liquidité immédiate} = \frac{\text{trésorerie}}{\text{dettes à court terme}}$$

Il doit être proche de 1.

Ici: $15 / 25 = 0,6$

Ici, on voit bien qu'avec son ratio de 0,60, l'association honore ses dettes fiscales et sociales exigibles mais ne peut honorer qu'une part de ses dettes fournisseurs. Son fonds de roulement s'avère peut-être insuffisant. Le fonds de roulement impacté par le déficit et l'importance des créances finissent par fragiliser la trésorerie.

Le **besoin en fonds de roulement (BFR)** représente les besoins de financement induits par les décalages entre les décaissements et les encaissements.

$$\text{Besoin en fonds de roulement} = \text{stocks} + \text{créances} - \text{dettes à court terme}$$

FR	45
- BFR (55-25)	- 30
= Trésorerie	= 15

4. Trouver la bonne solution

En cas de problème de fonds de roulement :

- politique budgétaire de rentabilité pour améliorer le résultat et ainsi augmenter les fonds propres ;
- repenser le plan d'investissement au comptant en ayant recours à des financements externes, subventions d'investissement, voir les possibilités d'emprunts...

En cas de problèmes de créances :

- améliorer la gestion des stocks ;
- accélérer le délai de paiement des usagers et des financeurs ;
- allonger le paiement de fournisseurs (échéanciers).

En cas de problèmes de trésorerie :

- cession Dailly: les créances sont cédées à la banque qui pourra les financer avant leur échéance ;
- négocier au mieux et à temps avec la banque les découverts bancaires ;
- mettre en place un plan de trésorerie.

